

Décision 2023/24



Attribution de l'appel d'offres ouvert pour un accord-cadre à bons de commande de service d'émission de chèques-repas pour les agents de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation porte sur des services financiers nécessaires à l'émission papier ou dématérialisée (variante) de chèques-repas pour les agents de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis conformément au code du travail et ses articles L3262-1 et suivants, et R3262-1 et suivants.

Le montant maximum de l'accord-cadre est de 300 000 euros HT.
Il débutera dès le 1^{er} janvier 2024 pour 12 mois renouvelable trois fois tacitement.

Les deux plis ont été déposés avant le 16 novembre 2023, 12h00 :

- La société UP ;
- La société EDENRED.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 29 novembre 2023 à 09h30 afin d'attribuer le présent accord-cadre.

Les deux candidatures reçues sont admissibles.

Les deux offres reçues sont conformes aux besoins de l'acheteur. Après évaluation des offres conformément aux critères indiqués au règlement de consultation, la Commission d'Appel d'Offres a évalué les deux offres comme suit :

- Celle de la société UP 97,5 points, soit la première place ;
- Celle de la société EDENRED 94,45 points, soit la seconde place du classement.

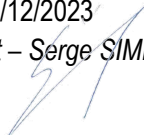


Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

D'attribuer l'appel d'offres ouvert portant sur un accord-cadre à bons de commande de service d'émission de chèques-repas pour les agents de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis à la société UP conformément au classement de la Commission d'Appel d'Offres.

Décision 2023/24 - suite

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 01/12/2023 Publication le 01/12/2023 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i></p> 	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 01/12/2023 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2023_24
Objet :	Décision 2023/24 portant attribution de l'appel d'offres ouvert portant sur un accord-cadre à bons de commande de service d'émission de chèques-repas pour les agents de la Communauté d'agglomération
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-01 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20231201-DEC2023_24-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20231201-DEC2023_24-AU-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : DEC2023.24.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20231201-DEC2023_24-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	414.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 décembre 2023 à 14h26min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 décembre 2023 à 14h26min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 décembre 2023 à 14h26min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 décembre 2023 à 14h26min54s	Reçu par le MI le 2023-12-01